

LE PRÉSIDENT :

550 Bien, merci beaucoup de vous être déplacés pour nous, pour la collectivité. Merci beaucoup.

M. GUY DAGENAI :

555 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Là, j'entendrais madame Lussier, Nathalie Lussier. Allez-y, Madame, installez-vous.

560 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

565 Alors, vous représentez l'Atelier galerie Reine Vanille.

Mme NATHALIE LUSSIER :

570 Oui, c'est mon atelier galerie que j'ai démarré en février 2015. Donc, ça fait un petit plus d'un an que l'atelier est situé au coin de Eadie et de l'Église. Il se trouve à être à l'étage, au rez-de-chaussée, il y a de la sérigraphie et broderie commerciale. À l'étage, ma voisine, c'est artisan qui fait des miroirs avec bois de grange, tableaux d'ardoise avec, même chose, bois de grange, fait des meubles et tout, donc c'est déjà un édifice où il se passe des choses assez intéressantes
575 au niveau culturel, disons.

580 Donc, le projet que moi je voulais déposer c'était quelque chose d'encore plus gros au niveau artistique, culturel, je visais une résidence. Vraiment une résidence pour artistes, un peu sous la forme des résidences pour personnes retraitées, sans les salons de bingo et les salons de coiffure, mais plus avec, disons, un édifice abritant une salle d'exposition, café des artistes, salles multifonctionnelles qui pourraient servir à offrir de la formation, cours de peinture; au niveau artistique, différents cours et qui pourraient aussi servir à d'autres fins : cours de yoga, cours... bon, bref, différents cours.

585 Et donc, cet édifice-là, qui serait un lieu, quand je parle de résidence, c'est non seulement des ateliers studio, mais là où les artistes pourraient loger aussi. Donc, de là le parallèle avec les résidences pour personnes retraitées, les gens peuvent y loger, mais ils peuvent aussi avoir leur atelier sous un même toit, disons.

590 Et cet édifice-là qui serait un peu, disons, pourrait être une coopérative, donc on parle d'appartements logeables, studios de création dans la même unité, loyers abordables. Cet édifice pourrait avoir son conseil d'administration, si on voit l'option plus coopérative.

595 Aussi, je soulignais le fait que ce qui pourrait être intéressant, avoir un toit vert. Je voyais le côté écoresponsable, toit vert ou jardin communautaire. Et ces deux points-là pourraient être bien si, par exemple, il y a un café des artistes qui serait abrité dans cet édifice-là, bien, le café pourrait être en partie approvisionné par le toit vert ou les jardins communautaires.

600 Donc, c'est un peu autosuffisant, disons, en partie et aussi, cet édifice-là, bien, il pourrait y avoir une partie des logements qui seraient des résidences pour artistes internationaux. Donc, on parle de loyers à court terme qui apporteraient des revenus supplémentaires à la coopérative.

605 Ensuite, donc pour le lieu, bon, le lieu serait à déterminer. Moi, j'ai mis dans mon document l'atelier où je suis actuellement. Je sais que les édifices autour sont à vendre ou certains pourraient être intéressés à vendre leurs édifices, peu importe la raison, mais dans le cadre d'un projet comme celui-ci, ça pourrait être un endroit à considérer, peut-être.

610 Ensuite, bien, ce projet-là, je trouvais qu'il cadrerait bien avec le Plan de développement. Donc, améliorer l'accessibilité. Si on regarde l'ouest de Montréal, parce qu'à Montréal centre-ville, que ce soit le Mile-End, le Plateau, même si on ne regarde que les ateliers d'artistes, ils sont très bien desservis. Alors que l'ouest de l'île, peut-être un peu moins. Il y a le Complexe du Canal Lachine, mais on ne peut pas y habiter. J'ai fait mes recherches, on peut louer des espaces de création, mais on ne peut pas y habiter.

615 Je sais que dans le passé, ça se faisait. Ensuite, il y a eu des règlements qui sont passés, je ne sais pas exactement quelles étaient les raisons, mais maintenant, on ne peut plus loger dans le Complexe du Canal Lachine.

620 Le Complexe du Canal Lachine serait un exemple pour ce qui est d'un édifice qui abrite plusieurs services; parce qu'à l'intérieur de ce complexe-là, il y a une petite galerie. Mais pour ce qui est du côté logement, il n'y en a pas. Puis, bon, café des artistes et tout ça, et les autres services qui pourraient être offerts, je n'en connais pas à Montréal qui offrent ces services-là.

625 Par contre, cet exemple-là, je sais que ça se fait ailleurs. Quand je parle d'ailleurs, j'ai voyagé un petit peu, c'est au Mexique, à Puerto Vallarta, il y a un endroit qui s'appelle Art Vallarta qui est exactement ça, qui est un complexe qui abrite des logements, à l'intérieur duquel il y a une salle d'exposition, il y a des salles multifonctionnelles. On peut faire de la poterie, on peut faire de l'estampe, on peut faire vraiment beaucoup, beaucoup de choses.

630 Aussi, cet édifice-là, je parle d'un projet qui a plusieurs composantes. Tantôt, j'étais contente d'entendre le monsieur qui est passé juste avant moi parce qu'on cherchait aussi des façons de peut-être, au niveau écologique, bien, il pourrait y avoir une borne Bixi tout près pour que les gens puissent circuler sans utiliser de voiture. Il pourrait y avoir aussi une borne de Communauto.

635 Pour les résidents de l'édifice, et même aussi peut-être pour les gens qui seraient intéressés dans le quartier en créant un lien d'appartenance, en créant un lien d'échanges, j'ai souligné qu'il pourrait y avoir des services. Bon, on parle de transport groupé, Communauto, Bixi,

640 et cetera, mais d'achats groupés aussi. Comme, par exemple, matériel d'artiste, il pourrait y avoir des achats faits une fois par mois... bon, je dis une fois par mois, une fois par semaine, peu importe, et il pourrait y avoir des tarifications à la baisse pour ces gens-là qui commandent en grande quantité d'un coup et puis, bon, ensuite, on se répartit les coûts.

645 Même chose au niveau alimentation; alimentation maison. Il y a plusieurs organismes qui existent, nourrir, tout ça, où on peut commander en grande quantité d'un coup et puis ensuite, bon, on se partage les frais.

650 Donc, pourquoi ce projet-là rejoint plusieurs des priorités du Plan de développement? Bon, au niveau des équipements collectifs, améliore l'accessibilité, développement de la trame culturelle, crée des aménagements multifonctionnels.

Au niveau de la dynamisation économique et de la cohabitation des fonctions, bien, on fait connaître le secteur par différents moyens. On déploie le concept de quartier complet, qui comprend l'habitation, les emplois, loisirs, services, commerces de proximité, et cetera.

655 Ensuite, on développe un milieu de vie où on a envie de vivre, en faisant venir des artistes ici. On fait venir des artistes, les gens vont suivre. On veut gentrifier le quartier, faites venir des artistes, le monde va suivre. On aime ça où ça bouge et puis aussi, si je prends la de l'Église, sur la de l'Église, il y a vraiment - surtout le coin où je suis, Eadie et de l'Église - il y a rien. Il y a vraiment beaucoup d'anciens commerces qui sont vides. On jurerait un petit coin fantôme où il ne se passe vraiment pas grand-chose. Donc, en amenant cette communauté-là de gens, on pourrait peut-être faire en sorte aussi que tous ces petits espaces vacants là pourraient éventuellement être loués par des petits commerces, que ce soit un café ou, bon, peu importe.

665 Ensuite, la qualité des milieux de vie, permettre aux résidents de s'épanouir dans un quartier qui favorise l'entraide, l'autonomie, la cohésion sociale avec les idées dont je vous ai mentionné tantôt, qu'on pouvait utiliser certains des organismes qui existent déjà pour des achats groupés. Ça peut même aider les gens du quartier, peut-être ceux qui sont à revenu modique ou, bon, pourraient participer à ces achats groupés là, pas seulement que les gens de

670 la résidence, mais ça pourrait être des services qui pourraient être offerts aussi aux gens du quartier.

Ensuite, qu'est-ce que je disais? Bon, c'est ça, je parlais des exemples où ce genre de projet existe ailleurs.

675 Et puis un autre point que je soulignais dans mon document, c'est qu'il serait intéressant et utile d'avoir un répertoire des artistes et des artisans du Sud-Ouest. Je me suis informée auprès de la conseillère de ville pour savoir si un tel document existait, puis celui qui existe présentement date de 1999. Donc, ce serait peut-être une bonne chose qu'il soit mis à jour.

680 Et puis, bien, je pense qu'on a fait le tour de ce que j'ai déposé. Mais ce projet-là, j'en ai déjà discuté avec d'autres gens. J'ai participé à une table de concertation. Je parlais de la conseillère de ville, madame Anne-Marie Sigouin, que j'ai approchée déjà pour parler de ce projet-là. On s'est réunis, moi, elle et d'autres intervenants, madame Nathalie Volant qui est aussi à la tête du Complexe du Canal Lachine, du Complexe Dompark, et il y a des gens qui
685 sont déjà intéressés par ce projet-là.

Donc, je suis ici aujourd'hui, dans le fond, peut-être juste pour renchérir que ça serait vraiment un bon projet. Je pense que pour le Sud-Ouest, pour l'ouest, pour l'ouest de Montréal, ça n'existe pas. Ça n'existe carrément pas. Alors, voilà.

690

LE PRÉSIDENT :

Merci. Je comprends mieux votre idée. Parce que quand j'ai lu la feuille, je ne savais pas trop, est-ce que c'est un projet qui existe déjà ou qui est en gestation?

695

Mme NATHALIE LUSSIER :

Non.

700 **LE PRÉSIDENT :**

Là, je comprends qu'il est en gestation dans votre tête.

705 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

710 Vous en avez parlé avec d'autres?

Mme NATHALIE LUSSIER :

Oui, tout à fait.

715 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous espérez lancer l'idée pour que...

Mme NATHALIE LUSSIER :

720 Pour que ça se fasse.

LE PRÉSIDENT :

725 ... plus de gens le rattrapent et tout ça.

Mme NATHALIE LUSSIER :

Oui. Tout à fait.

730 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Vous venez ici comme certains vont aux Dragons pour faire connaître...

735 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui, c'est ça. Mais qui ne risque rien n'a rien, hein?

LE PRÉSIDENT :

740 J'espère qu'on aura autant d'influence que ça. Mais, pour l'instant, est-ce que vous avez un organisme qui est constitué? Avez-vous une charte?

745 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui. Oui, oui, tout à fait. J'ai une société en nom collectif, l'Atelier galerie Reine Vanille. Moi, je suis la directrice de cet atelier-là. Et, comme je vous disais, qui est situé au coin de Eadie et de l'Église, donc c'est un atelier galerie.

750

LE PRÉSIDENT :

O.K., mais votre charte c'est pour votre garderie et c'est votre garderie...

755 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Oui. La galerie. Atelier galerie.

760 **LE PRÉSIDENT :**

Votre galerie, je m'excuse. Déformation, j'ai vu mes petits-enfants ce matin, puis ça m'a chaviré.

765 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

On peut leur donner des cours à vos petits-enfants.

770 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Mme NATHALIE LUSSIER :

775 Des cours de dessin, des cours de peinture. On a un artiste ici, Sylvain Chagnon, aussi, qui vient appuyer le projet. Je ne suis pas seule ici. Oui.

LE PRÉSIDENT :

780 Donc, vous avez votre charte, c'est pour votre galerie?

Mme NATHALIE LUSSIER :

Atelier galerie, oui.

785

LE PRÉSIDENT :

Mais vous n'avez pas une charte spécifique pour soutenir votre projet pour le moment. C'est ça?

790 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Pas pour le moment, non, parce qu'on parle d'un projet quand même d'envergure.

795 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Et j'allais vous demander, mais là je pense que j'ai ma réponse, j'allais vous demander : qu'est-ce que, puisque vous venez présenter ça ici, qu'est-ce que vous pensez que pourrait être le rôle des pouvoirs publics dans le développement de ce projet-là? Mais là vous m'avez dit que...

800

Mme NATHALIE LUSSIER :

805 L'aspect financier, entre autres. Parce que, de 1, pour que ce projet-là puisse avoir lieu, bon, de 1, ça nous prend une bâtisse, un lieu. Là, j'ai parlé du coin Eadie - de l'Église qui pourrait être une possibilité. Est-ce que la Ville, les intervenants seraient intéressés à peut-être acheter ces buildings-là puis pour ensuite les convertir en ateliers, ou plutôt en logements résidences pour artistes.

810

Donc, comme je vous dis, j'ai déjà approché la conseillère de ville qui, elle, croit que c'est faisable. Comme je disais à madame Simard tantôt, j'ai déposé ce document-là, mais je sais qu'il être aussi déposé par madame Sigouin et peut-être quelqu'un d'autre aussi. Donc, dans le fond, ça vient renchérir, appuyer...

LE PRÉSIDENT :

815

En tout cas, on vous souhaite que ça fasse du millage. Il y a beaucoup d'édifices, beaucoup de gens viennent nous voir ici dans la consultation pour nous dire qu'il y a plein auxquels on cherche une vocation, et peut-être que vous aurez des échos de ce côté-là.

Est-ce que vous avez des questions?

820

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui, moi, j'en ai une. Dites-moi, Madame Lussier, pourquoi est-ce que c'est si important que les artistes puissent habiter au même endroit que là où se trouve leur atelier?

825

Mme NATHALIE LUSSIER :

Parce que les artistes qui sont riches, je ne dis pas qu'il n'y en a pas du tout, mais il n'y en a pas beaucoup, et puis de louer un atelier et en payer aussi un appartement, le coût des deux combinés va être assez dispendieux. J'ai fait quelques recherches, juste, par exemple, le Complexe du Canal Lachine pour le plus petit des espaces à louer, je pense que c'est huit cents quelque chose (800 \$) par mois. Là, on parle d'un local de création, on ne peut pas habiter là.

830

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

835

Hum, hum.

Mme NATHALIE LUSSIER :

840

C'est strictement un local, un studio, un atelier. Donc, huit cents quelques (800 \$) par mois, plus il faut se nourrir, il faut se loger, il faut vivre, et cetera. Donc, alors, la combinaison des deux et aussi de retrouver, de se retrouver sous un même toit - bien, sous un même toit, on s'entend, là, dans un même édifice -, pouvoir partager, pouvoir échanger et pouvoir partager aussi, comme par exemple, on parlait des différents services qui est une galerie, un café des artistes, salles multifonctionnelles, donc tous ces éléments-là s'ajoutent au, comment dire... bien, à l'importance du projet. On parle d'un sentiment, non seulement un sentiment d'appartenance, mais des services qui peuvent être partagés.

845

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

850

Hum, hum.

Mme NATHALIE LUSSIER :

855 Donc, on diminue aussi les coûts de cette façon-là. Disons, pour exposer, si on veut louer une petite galerie, ça coûte les yeux de la tête. Si on est plusieurs à le faire et c'est sous un même toit, bien, on épargne de ce côté-là.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

860 Et quelle taille serait souhaitable ou idéale?

Mme NATHALIE LUSSIER :

865 Mon dieu! Comme a dit le monsieur, le plus possible.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

 Vous chercher à densifier, là.

870 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

 Oui, mais on parlait tantôt, on parle de gentrification, on parle d'amener des gens, on parle... bien, écouter, comme on dit « sky is the limit! » Si on peut se permettre d'avoir un bel édifice et d'aller chercher le plus d'artistes possible, pourquoi pas? Bien, pourquoi pas?

875 **M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:**

 Ce qui veut dire que ça serait adressé à des artistes d'ailleurs, ce n'est pas uniquement des artistes qui proviendraient du Sud-Ouest.

880

Mme NATHALIE LUSSIER :

885 Bien moi, si j'ai bien compris le Plan de développement, on veut amener les gens. On veut que les gens s'établissent ici.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

890 O.K.

Mme NATHALIE LUSSIER :

895 On veut avoir du monde dans le Sud-Ouest. Donc, si on veut du monde, on les prend où, ces gens-là? On veut que les gens s'en viennent ici, bien, oui, effectivement il va y avoir des gens d'ailleurs qui vont venir s'établir ici. Mais en même temps, on ne dit pas aux gens qui sont déjà ici de s'en aller là, ce n'est pas ça du tout. Il va y avoir, c'est ce que je disais aussi dans mon document tantôt, on parle de mixité sociale, on parle de sentiment d'appartenance, on parle d'échanges, on parle de... bref.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

900 Tout à fait. Mais en fait, mon intervention c'est parce vous aviez parlé du répertoire des artistes.

Mme NATHALIE LUSSIER :

905 Oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

910 J'imagine que le répertoire des artistes concerne uniquement les artistes qu'on retrouve...

Mme NATHALIE LUSSIER :

915 Bien, les artistes qu'on a présentement, puis il pourra être bonifié par la suite, là, oui, tout à fait. Mis à jour, oui.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire:

920 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Ça va? Bien, je vous remercie beaucoup. Vous montrez beaucoup d'enthousiasme.

925 **Mme NATHALIE LUSSIER :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

930 J'espère que votre projet, ça va avancer. Bonne chance.

Mme NATHALIE LUSSIER :

935 Merci beaucoup. Merci.

LE PRÉSIDENT :

940 Voilà. Alors, j'appellerais le Regroupement des résidents du Village des Tanneries, monsieur St-Amant. Donc, pour les fins de l'enregistrement, monsieur Dominic St-Amant. Allez-y.